



## Ensemble, favorisons le sport pour tous et tous les jours

La **pratique régulière d'une activité sportive** associée à une alimentation équilibrée fait aujourd'hui partie intégrante de notre **hygiène de vie quotidienne**. La sédentarisation de nos activités professionnelles et une alimentation souvent trop riche rendent nécessaire une dépense physique régulière. De plus, les **relations sociales** créées par les manifestations sportives et les clubs sont des moyens d'intégration à un groupe, d'échanges et de convivialité permettant de lutter contre l'isolement.

Ainsi, la **pratique du sport** a des **conséquences bénéfiques** sur nos qualités morales et sociales et c'est une excellente école d'apprentissage de la vie. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, la ville de Tournai doit permettre à sa population d'avoir une hygiène physique à la portée de tous.

### Veillons à garder des infrastructures de qualité en ville et dans les villages

Des progrès ont pu être constatés ces dernières années dans le domaine des infrastructures mises à disposition pour la pratique des sports.

Comme gérer c'est prévoir, le mouvement « Ensemble ! » réalisera un **état des lieux de toutes les infrastructures** (petites, moyennes et grandes) pour planifier les investissements et entretiens à effectuer au cours des prochaines années. Il faut aménager les infrastructures pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.



Le mouvement « Ensemble ! » défend la mise sur pied d'au moins un « **centre sportif local** ». La reconnaissance d'un tel **centre sportif local apportera un nouveau souffle sportif à la commune**. Outre le fait que ce type de structure permet d'obtenir des moyens financiers pour assurer un poste de gestionnaire diplômé, elle présente de nombreux avantages en matière de gestion et d'animation. Cela permettrait un saut qualitatif jamais connu pour le sport à Tournai.

En matière de soutien aux clubs, le mouvement « Ensemble ! » insiste sur l'important rôle que jouent ces derniers dans le développement du sport de masse. Le rôle éducatif de ces clubs doit être encouragé et les **moyens budgétaires affectés en priorité aux jeunes** au travers du mode de financement des « écoles de sports » déjà soutenues par la ville. Beaucoup de clubs et d'associations fonctionnent aussi avec des bénévoles qui mettent la main à la pâte et maintiennent ainsi les infrastructures en bon état : il convient de **donner les moyens à ces volontaires** d'effectuer les entretiens et de veiller à ce que les membres du personnel communal chargé de gérer les accès ne soient pas des « concierges fantômes » dans certains cas.

Le mouvement « Ensemble ! » propose **d'examiner les tarifs actuels des locations** demandées aux clubs pour, le cas échéant, rééquilibrer ceux-ci afin de tendre vers une **répartition plus équitable**. Nous souhaitons **confier les buvettes aux clubs** là où ce n'est pas encore le cas et leur permettre de disposer ainsi de recettes supplémentaires.

Afin d'aider ces clubs, il faut **étudier la possibilité de mettre à disposition des infrastructures communales des écoles en dehors des horaires scolaires** et réaliser les aménagements ad hoc, le cas échéant. On peut imaginer d'aménager des lieux d'accueil pour les parents aux abords (mobiliers urbains). Il est souhaitable d'optimiser les taux d'occupation des infrastructures pour satisfaire un maximum de clubs et ne pas en privilégier certains.



En matière d'infrastructures, le mouvement « Ensemble ! » donne la **priorité à la construction d'une infrastructure sportive** digne de ce nom sur la commune de **Templeuve**, couplée à la rénovation de la partie culturelle du bâtiment à disposition, afin de procurer un outil culturo-sportif aux habitants de la partie dite « frontalière » de l'entité.



Dans le cas particulier des **piscines**, le mouvement « Ensemble ! » propose d'une part d'améliorer l'accueil et d'autre part **d'optimiser les heures d'ouverture** et de prévoir des services complémentaires durant le printemps et l'été. Sur le site de l'Orient, il serait opportun de développer davantage de synergies avec l'Eco-Park et le Club House.

Enfin, nous souhaitons que la ville adopte une procédure administrative simplifiée pour les réductions prévues pour les familles et de façon plus générale rationalise le nombre de tarifs différents.

Le **caractère rural de la ville de Tournai est un atout incontestable** dont nous devons profiter et notamment pour développer des infrastructures sportives intégrées dans l'aménagement du territoire.

Le mouvement « Ensemble ! » propose de **recréer des parcours sportifs** accessibles à tous, dans les plaines et les parcs, à pied ou à vélo, dans la ceinture verte. Cela pourrait être des parcours balisés en centre-ville et aux alentours ou encore des parcours scandinaves (dits parcours VITA) dans les parcs, subsidiés par la Région wallonne. Pourquoi ne pas aménager certains parcs avec des **infrastructures simples** (volley, badminton...), en phase avec les demandes des collectifs de quartier qui pourraient encadrer les activités ?

Enfin, venu tout droit de Suède, le « plogging » est une nouvelle discipline sportive qui consiste à courir tout en ramassant les déchets sur son passage. Le mouvement « Ensemble ! » propose d'organiser des **joggings « propreté »** qui concilient sport et sensibilisation au respect de l'environnement, mais aussi de soutenir toute organisation citoyenne qui poursuit ces objectifs.

### **Coordonnons et communiquons sur l'offre sportive**

Afin de remplir au mieux les objectifs d'information du public sur les disponibilités, les possibilités de location, les horaires et d'étudier les synergies possibles avec des initiatives privées, le mouvement « Ensemble ! » propose de créer une **coupole sportive**, tout en plaçant la communication sous la responsabilité de la maison des associations. La commune sera particulièrement attentive à promouvoir le handisport.

Pour permettre à la population de bénéficier des infrastructures sportives de l'entité à des prix démocratiques, nous **créerons un « Pass'Sports »**, abonnement de dix séances, nominatif et renouvelable à volonté, offrant la possibilité de pratiquer à un tarif très intéressant la ou les disciplines parmi celles proposées.